

1.

Débitrice: **Besançon Smith & Associé SNC**, Les Tuileries, **1422 Grandson**
2.

Déclaration de faillite: 16.08.2007
3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.12.2007
4.

Avance de frais: CHF 5'000.00
Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
5.

Remarques: ferblanterie, appareillage, couverture et pose de paratonnerres.

Office des faillites de Grandson
1422 Grandson
- (00268463)